

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

COVID-19 - État de situation dans la région de Lanaudière

Joliette, 10 novembre 2020 – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Lanaudière a tenu un point de presse hier après-midi afin de dresser un portrait de la situation de la COVID-19 dans Lanaudière, mais plus particulièrement au Centre d'hébergement Saint-Eusèbe où a lieu une importante éclosion.

Nombre de cas dans Lanaudière

La Direction du CISSS confirme qu'en date du 9 novembre 2020, 8 601 cas de COVID-19 ont été déclarés dans Lanaudière, dont 1 331 sont des cas actifs. La région compte également 246 décès, 19 personnes sont hospitalisées et 9 sont aux soins intensifs.

La répartition des cas actifs par MRC est la suivante :

- MRC de D'Autray : 102
- MRC de Joliette : 454
- MRC de Matawinie : 155
- MRC de Montcalm : 156
- MRC L'Assomption : 246
- MRC Les Moulins : 217

Depuis une dizaine de jours, la région dénombre plus de 150 nouveaux cas par jour. Le taux de positivité est de 8 pour chaque tranche de 100 tests effectués (comparativement à environ 1 pour 100 durant l'été). C'est le résultat d'une transmission communautaire continue. Le virus circule donc partout où les populations sont jeunes et où les parents travaillent puisque les cas se trouvent essentiellement dans les écoles et les milieux de travail.

Éclosions dans les CHSLD

Deux CHSLD publics, soit le Centre d'hébergement Saint-Eusèbe et le Centre d'hébergement de Repentigny (Deux-Rives), et deux CHSLD privés vivent une éclosion de COVID-19. Il y a également des cas dans sept ressources privées pour personnes âgées (RPA), deux ressources intermédiaires (RI) et une ressource à assistance continue (RAC).

Le Centre d'hébergement Saint-Eusèbe de Joliette est touché par une éclosion majeure depuis le 29 octobre. En date d'aujourd'hui, 80 résidents et 55 employés sont infectés. Malheureusement, on déplore 7 décès. La Direction offre ses sincères condoléances aux familles et aux proches des résidents décédés.

La Direction du CISSS est à pied d'œuvre pour combattre cette éclosion majeure. Des gestionnaires et des employés sont venus prêter main-forte à l'équipe en place afin d'aider les équipes. Aussi, l'équipe de la PCI (prévention et contrôle des infections) est sur place depuis le début de l'éclosion. Des services psychosociaux sont également offerts dans le centre pour soutenir les résidents et le personnel. La Direction tient à souligner le dévouement du personnel qui déploie beaucoup d'efforts.

Les milieux de travail – importants lieux de contagion

« La transmission communautaire est importante dans les milieux de travail, de parents aux enfants, entre collègues, dans certains commerces. On constate, dans les milieux de travail, que les gens diminuent leur garde, car ils se sentent davantage comme en famille. Toutefois, le risque de contagion est réel », a précisé le D^r Richard Lessard.

L'heure des pauses, des repas sont des moments où il faut redoubler de vigilance, la contribution de tous est importante. Tel que l'a réitéré le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Christian Dubé depuis quelques jours, il faut redoubler de vigilance et respecter l'ensemble de mesures en place dans les milieux.

Impacts sur le réseau

En ce moment, considérant le nombre de cas en augmentation, les impacts sur le réseau sont importants. Le manque de personnel affecté doit être remplacé, le nombre d'enquêtes associées aux cas augmente également et cela fait en sorte que du personnel doit être délesté de son travail habituel pour aider les équipes en souffrance. Nous devons alors annuler certains services au bénéfice de la population et c'est ce que la Direction souhaite limiter au maximum. Notre objectif est que le nombre de cas diminue et pour y arriver, chacun doit faire les efforts nécessaires en respectant les consignes de la santé publique. Jusqu'à présent, une centaine de membres du personnel a été affectée à des tâches associées aux activités de la COVID-19.

Modalités de dépistage disponibles

Il est important de rappeler les modalités de dépistage offertes à la population :

1. Sans rendez-vous, au 300, rue Louis-Blériot (auparavant rue de l'Aéroport) à Mascouche. Le service est offert à l'auto sans rendez-vous, 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h. Cet horaire est toutefois sujet à changement; consultez le www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca.
2. Sans rendez-vous, en se présentant au Centre hospitalier de Lanaudière, situé au 1000, boulevard Sainte-Anne à Saint-Charles-Borromée, 7 jours sur 7, de 8 h à 20 h
3. Une clinique mobile de dépistage est aussi accessible. Pour consulter l'horaire : <http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/coronavirus/depistage-covid-19/>.
4. Vous pouvez également obtenir un dépistage sur rendez-vous en composant le 1 877 644-4545 ou en remplissant le formulaire de demande de prise de rendez-vous en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cisss-lanaudiere.gouv.qc.ca/coronavirus/depistage-covid-19/depistage-covid-19-rendez-vous/>.

Collaboration des Lanaudois

On a tous, individuellement, le pouvoir de limiter la transmission de la COVID-19 en prenant les mesures pour se protéger et protéger nos familles. Chaque personne a le pouvoir de freiner la propagation du virus. Nous remercions la population de poursuivre les efforts en ce sens.